

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel

31 mars 2026

Part F (EUR)

Code AMF : (C) 990000087379

Durée de placement recommandée : 4 ans

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est de rechercher à maximiser la performance, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion exposée sur les marchés de taux et d'actions de l'Union Européenne en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de qualité financière tout en participant à l'économie solidaire en investissant entre 5% et 10% en titres solidaires.

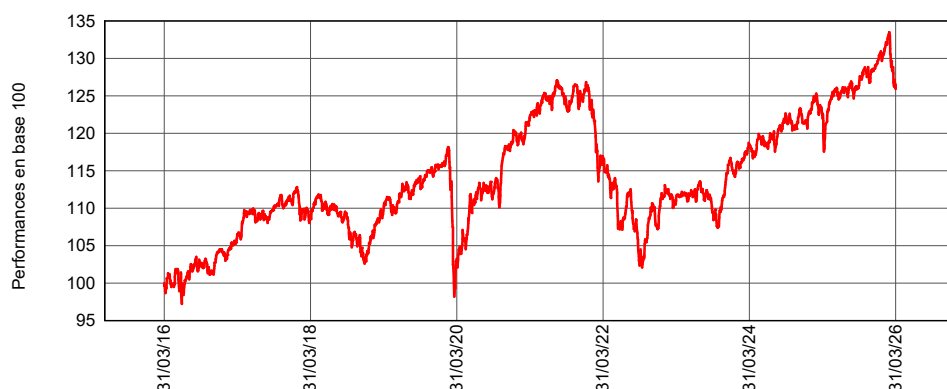
La stratégie d'investissement du Compartiment est, pour chacune des classes d'actifs (à l'exclusion de la part de l'actif investie en titres solidaires), une gestion directe (pour les actions) et/ou par l'intermédiaire d'OPC du Groupe HSBC au sein d'un univers ISR (Investissement Socialement Responsable) couplée à un investissement entre 5% et 10% de son actif en titres solidaires.

Le portefeuille est déterminé en application d'un processus de sélection des titres reposant sur des critères extra-financiers et financiers. Le Compartiment est géré activement sans référence à un indicateur de référence. A titre d'information, il peut être investi en instruments financiers représentant les univers suivants : MSCI Europe, Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 MM et €STR.

Les OPC sous-jacents dans lesquels le Compartiment investit ont adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public accessible sur le site internet de la Société de Gestion.

Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	20/12/2004*
Fonds	-5.25%	3.73%	13.59%	3.74%	26.53%	84.42%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	20/12/2004*
Volatilité du fonds	5.83%	5.26%	6.84%	6.90%	7.33%
Ratio de Sharpe	0.06	0.29	-0.17	0.24	0.25

Performances nettes civiles

	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Fonds	-2.40%	6.78%	4.36%	8.52%	-14.65%	5.97%
	2020	2019	2018	2017	2016	
Fonds	2.89%	11.32%	-6.42%	6.18%	3.38%	

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Les performances de l'indice de référence résultent du chaînage des performances des différents indices de référence qui le composent depuis le lancement du fonds. Se référer au DIC pour obtenir l'historique des indices de référence.

Allocation d'actifs



Actions
40.52%

Obligations
& liquidités
59.48%

Informations pratiques

Actif total

(EUR) 120 790 283.53

Valeur liquidative

(FC)(EUR) 18.442

Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

Nature juridique

FCPE de droit français

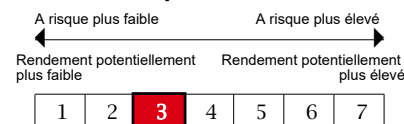
Affectation des résultats

(FC): Capitalisation

Date de début de gestion*

20/12/2004

Profil de risque et de rendement



Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

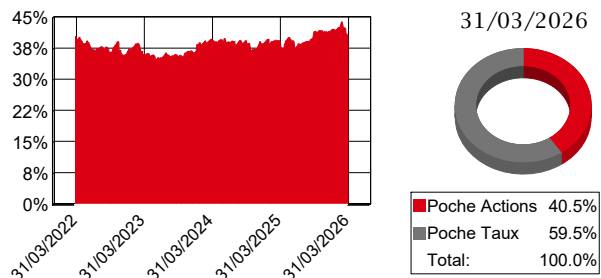
Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 3 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations faibles à moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Analyse des choix de gestion

Portefeuille

Exposition du portefeuille au marché d'actions



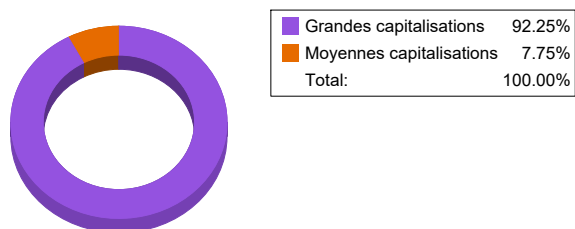
En pourcentage du portefeuille, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Poche Actions

Principales lignes

	Portefeuille
1 HSBC SRI EUROLAND EQUITY-IC	19.19%
2 FEDERATION HABITAT ET HUMANI	1.40%
3 FONCIERE TERRE DE LIENS	1.25%
Total	21.83%

Répartition par capitalisations boursières



En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

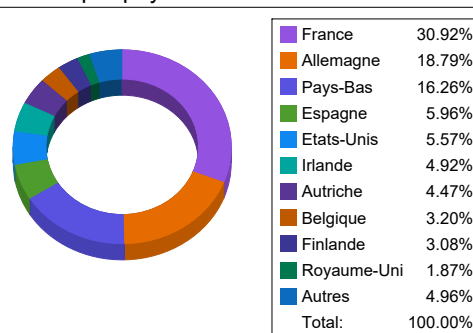
Principaux mouvements Actions - Mars 2026

Ventes	Montant (EUR)
HSBC SRI EUROLAND EQUITY-IC	-128 199

Exposition par devises

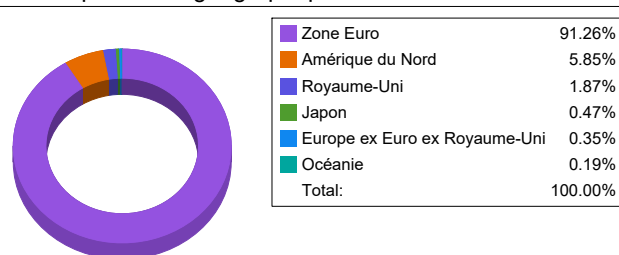
Exposition par devises	Portefeuille
EUR	96.53%
USD	2.30%
GBP	0.64%
JPY	0.19%
CAD	0.11%
CHF	0.11%
AUD	0.08%
DKK	0.03%
NOK	0.00%
Total	100.00%

Exposition par pays



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par zones géographiques



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

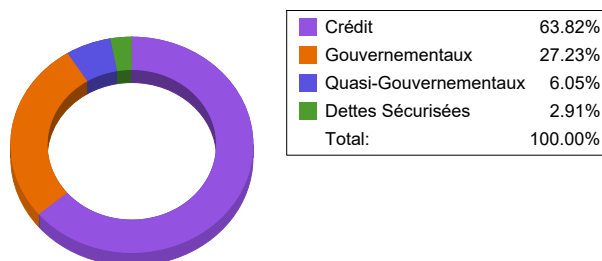
Poche Taux

Principales lignes	Portefeuille
1 HSBC SRI EURO BOND-IC	5.42%
2 ADIEFR BOR 2.2000 05/31/26	1.72%
3 HBTHMN BOR 2.1000 06/03/26	1.68%
4 ADIEFR BOR 2 07/05/27	0.84%
5 HBTHMN BOR 2.1000 09/08/26	0.84%
6 ADIEFR BOR 2 02/10/28	0.83%
Total	11.32%

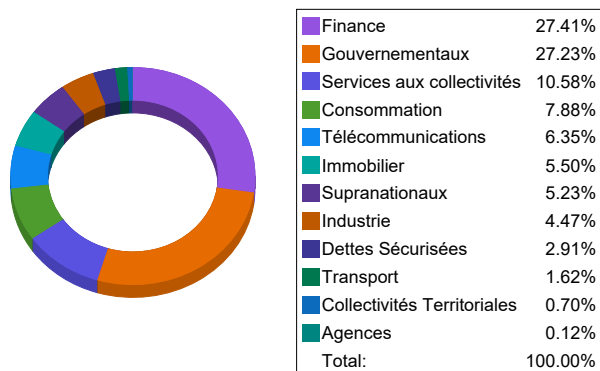
Types d'instruments	Portefeuille
P-Notes	5.90%
OPCVM obligataires	5.42%
Liquidités, autres	46.37%
Total	57.69%

hors engagements des produits dérivés.

Classes d'émetteurs

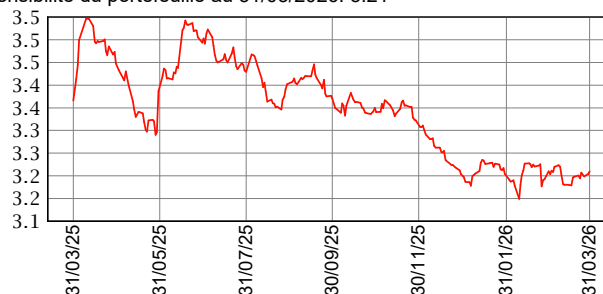


Secteurs d'activités



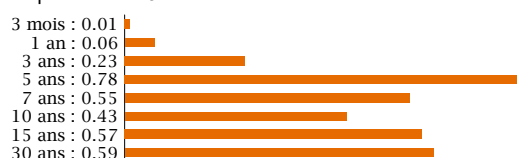
Evolution de la sensibilité

Sensibilité du portefeuille au 31/03/2026: 3.21

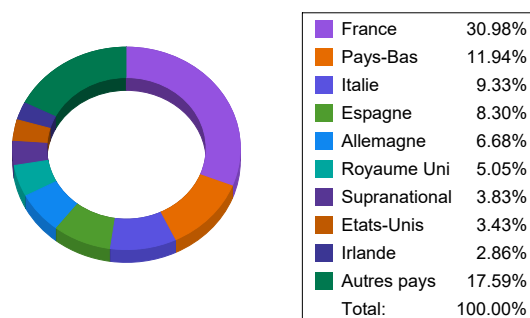


Sensibilité: Exposition par points de courbe

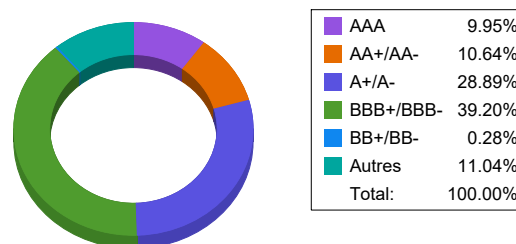
Sensibilité du portefeuille: 3.21



Pays de l'émetteur



Ratings



En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent.

hors engagements des produits dérivés et liquidités.

Poche Actions: la valeur du mois

ALSTOM

Alstom SA (ALO), dont le siège social est en France, propose des solutions complètes pour le transport ferroviaire, incluant le matériel roulant, la signalisation et l'infrastructure.

Ses services couvrent la maintenance, la modernisation et l'assistance technique, tandis que son offre d'infrastructure comprend les systèmes de voies, l'alimentation électrique, les télécommunications, l'information voyageurs, les dispositifs d'accessibilité et les équipements de gare pour le transport de voyageurs et de marchandises.

Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5 milliards d'euros et un EBITDA de 2 milliards d'euros en 2025.

Pilier Environnemental

Sur le pilier environnemental (40 % de la note), Alstom a un score plus élevé (5,9) que le secteur (4,2). Alstom surpasse l'industrie en matière d'initiatives environnementales grâce à 89 % de son CA provenant de produits à haute efficacité énergétique et à ses efforts constants pour réduire ses émissions toxiques et ses déchets. L'entreprise vise la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires précis pour 2030, validés par SBTi.

Alstom s'était fixé un objectif de réduction de 40 % des émissions (scope 1 et 2) entre 2021 et 2030, et a atteint une réduction de 44 % dès 2024. L'intensité des émissions scope 3 de l'activité passager a diminué de 15 % entre 2021 et 2024, se rapprochant ainsi de l'objectif de 40 % fixé pour 2030. En revanche, les émissions S3 de la solution fret n'ont baissé que de 2 % (objectif -35 %). La réduction de l'intensité des émissions de 3,8 % par an est conforme aux entreprises comparables.

Alstom vise un taux de recyclage des déchets de 85 % sur ses sites d'ici 2030 (78 % en 2024). ALO intègre les principes de l'économie circulaire dans sa conception : 95 % des matériaux utilisés pour la fabrication des trains sont recyclables et 98 % valorisables. ALO ambitionne d'atteindre 40 % de contenu recyclé dans les nouveaux trains et infrastructures d'ici 2030. Plus de 70 % des solutions d'Alstom contribuent à une économie bas carbone, conformément à la taxonomie de l'UE.

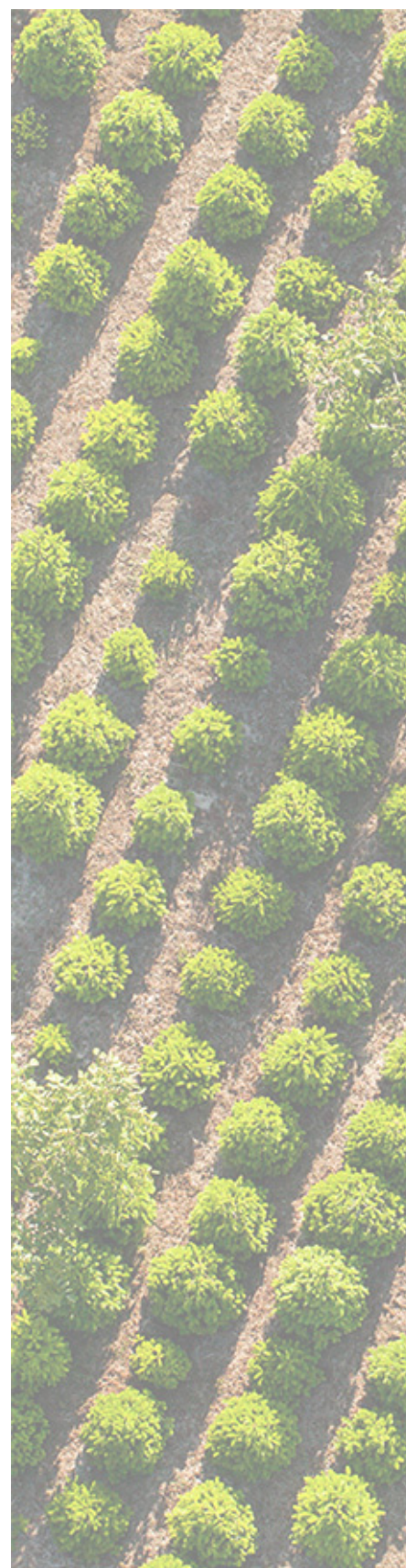
Alstom semble en bonne voie d'atteindre son objectif de couvrir 100 % de ses besoins en électricité grâce aux énergies renouvelables (80 % déjà atteints d'ici 2024), avec le soutien d'un contrat d'achat d'électricité virtuel en Espagne. L'entreprise vise une réduction de 30 % de la consommation énergétique de ses solutions de transport de passagers entre 2014 et 2030.

Pilier Social

Sur le pilier social (30 % de la note), l'entreprise obtient un score supérieur (6,3) à celui du secteur (5,7). ALO excelle en matière d'initiatives sociales (malgré son activité à forte intensité de main-d'œuvre), grâce à des normes de sécurité rigoureuses et un engagement constant de ses employés. ALO gère proactivement les risques liés à sa chaîne d'approvisionnement grâce à une cartographie structurée des risques.

Le taux de fréquence des accidents avec arrêt (LTIFR) s'est amélioré, passant de 0,8 en 2022 à 0,7 en 2024 (concurrents de 1,5 à 2,0). Aucun décès ni litige important lié à la sécurité n'a été constaté récemment. ALO s'est fixé des objectifs mesurables pour réduire le LTIFR à 0,7 et le TRIR à 1,4 d'ici 2030, témoignant d'un engagement fort en matière de sécurité. Le taux de rotation du personnel est resté stable (de 12,0 % en 2023 à 11,7 % en 2024).

Le nombre moyen d'heures de formation par employé chez Alstom est passé de 18 en 2022 à 22,4 en 2024 (objectif 2030 : 25), témoignant de l'importance stratégique accordée par Alstom au développement des talents comme moteur d'innovation et d'amélioration de la satisfaction client. L'entreprise assume pleinement sa responsabilité produit grâce à une gestion rigoureuse de la qualité ; malgré les retards de livraison et les ajustements techniques, la sécurité des produits demeure intacte. Alstom témoigne d'un engagement clair en faveur des initiatives DEI (Diversité, Équité et Inclusion). Les femmes occupent actuellement 25,6 % des postes de direction, d'ingénierie et des fonctions techniques. L'objectif est d'atteindre 32 % d'ici 2030. Par ailleurs, l'entreprise vise à ce que les femmes occupent 30 % des postes de direction, ce qui reflète une priorité stratégique accordée à la mixité à tous les niveaux de leadership.



Pilier Gouvernance

Sur le pilier Gouvernance (30 % de la note), l'entreprise obtient un score supérieur (6,5) à celui du secteur (5,4). L'indépendance du conseil d'administration, des contrôles internes rigoureux, une rémunération des dirigeants liée à la performance et l'alignement des intérêts des actionnaires sont les facteurs qui expliquent la solide performance d'Alstom en matière de gouvernance.

Le conseil d'administration reflète une parité exemplaire, avec 41,7 % de femmes parmi ses membres, et est ouvert à l'international avec sept nationalités. Un fort engagement se manifeste par un taux de présence de 98 % et une participation active aux comités du conseil. L'entreprise considère 91,7 % de ses administrateurs comme indépendants, dispose de fonctions distinctes de PDG et de président du conseil, et comprend des comités clés pleinement indépendants.

La rémunération des dirigeants est liée aux objectifs financiers et ESG. La rémunération variable du PDG et des cadres dirigeants est liée pour 80 % aux objectifs financiers du groupe, et 20 % aux objectifs individuels. La performance ESG est intégrée dans le plan de rémunération long terme, notamment la réduction de la consommation d'énergie (10 à 20 %), les objectifs de diversité et d'engagement (10 à 20 %), la sécurité au travail et la réduction des émissions de GES.

Alstom applique le principe « une action, une voix ». Tous les actionnaires disposent de droits de vote égaux, sans distinction de catégorie ni privilège de vote renforcé. Si les normes de reporting sont conformes à celles des entreprises comparables, les ajustements récurrents d'Alstom, principalement liés à la restructuration et à l'amortissement des acquisitions postérieures à Bombardier, sont bien divulgués, mais entraînent une dépendance aux indicateurs ajustés et à des KPI fluctuants.

L'entreprise est actuellement impliquée dans une polémique mineure liée à une panne de l'aérotrain de l'aéroport international de Kuala Lumpur (KLIA) en Malaisie (juillet 2025). Avec une note ESG globale de 6,2, la société Alstom se situe dans le premier quart de son secteur.



La valeur du mois obligataire: la valeur du mois

AXA SA

AXA SA, fondée en 1817, est aujourd'hui l'un des tout premiers assureurs mondiaux, avec un chiffre d'affaires d'environ €110 mds en 2024 et un profil largement diversifié, à la fois par lignes de métier et par zones géographiques. Le groupe opère principalement dans l'assurance dommages (P&C, 51 % des revenus), la vie et santé (L&H, 47 %, dont 17 % en épargne, 16 % en santé et 14 % en protection) ainsi que dans la gestion d'actifs (2 % en 2024, avant la cession d'AXA IM).

La contribution aux résultats sous-jacents est dominée par le P&C (62 % de l'underlying earnings 2024), illustrant le repositionnement stratégique engagé depuis 2018 vers des risques plus techniques et moins sensibles aux marchés financiers. Sur le plan géographique, la France et l'Europe hors France représentent ensemble plus de 60 % des revenus, complétés par AXA XL (risques commerciaux et réassurance, 18 % des revenus), l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine (17% des revenus).

La franchise est particulièrement forte en Europe continentale, avec des parts de marché entre 5 % et 15 % en moyenne dans les pays où elle opère, et des positions de leader en assurance commerciale et "employée benefits". En 2024, les revenus étaient en progression de 7,5 % sur un an, portés par toutes les lignes d'activité : P&C en hausse de 6,6 %, L&H de 8 % et AXA IM de 8 %. La rentabilité est solide, avec un ROE de 16 % en 2025 (vs 15,2 % en 2024) pour un objectif de 14-16% sur 2024 - 2026.

La performance technique de l'assurance dommages est un des principaux atouts du groupe : le ratio combiné P&C en année d'accident a atteint 91 % en 2024 (-2,1 pts vs 2023), grâce à une amélioration des sinistres attritionnels, à un environnement de catastrophes naturelles relativement clément et à des reprises favorables de réserves. Le profil financier d'AXA est robuste, soutenu par une taille critique, une rentabilité récurrente et une structure de capital maîtrisée.

Le ratio de solvabilité II se situe à un niveau confortable : 220 % à mi-2025 puis 224 % fin 2025 avec une génération de capital opérationnel largement excédentaire après dividendes et rachats d'actions, et une sensibilité aux taux réduite grâce à des mesures de gestion actif-passif et à la mise en place de fonds de pension dédiés. Les agences de notation reflètent cette solidité avec notamment un relèvement récent à Aa2 par Moody's de la note de solidité financière.

AXA a par ailleurs mené une gestion active de son passif, en refinançant progressivement ses anciens instruments par de nouvelles émissions subordonnées RT1 et Tier 2. Sur le plan boursier, AXA a une politique de retour aux actionnaires attractive.

Pilier Environnemental

Sur le plan environnemental (30% de la note), AXA est très bien positionné et fait partie des leaders de son secteur, notamment en matière de gestion des risques climatiques et d'investissement responsable. Face à un risque majeur pour le groupe, compte tenu du poids de l'assurance dommages et de l'exposition aux catastrophes naturelles, AXA se distingue par la sophistication de ses travaux de modélisation et de stress tests, ainsi que par la qualité de son pilotage des portefeuilles.

Des analyses internes et des stress tests montrent que, même dans un scénario pessimiste de réchauffement, l'impact financier des risques physiques reste jugé "limité" et principalement lié aux effets combinés de l'inflation et de l'évolution des expositions, davantage qu'à une explosion isolée de la sinistralité des catastrophes naturelles. AXA intègre ces paramètres dans ses modèles de tarification et de souscription, avec une capacité d'ajustement annuelle.

Le groupe a des objectifs précis en matière de solutions d'adaptation climatique à proposer à ses clients, ainsi que des objectifs de baisse des émissions associés à ses portefeuilles assurantiels. Le groupe développe aussi des pratiques de gestion de sinistres "verts" en auto, avec un objectif d'augmentation de 10 % du recours par les clients à des solutions de réparation durable d'ici 2026 par rapport à 2021.

AXA a par ailleurs engagé une trajectoire crédible de décarbonation de son portefeuille général, dont environ €335 mds d'actifs (72 % du total) sont couverts par des objectifs Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA). L'objectif de réduction de 50 % de l'intensité carbone entre 2019 et 2030 a déjà été atteint dès 2024, avec une baisse de l'intensité de 64,5 à 32,4 tCO2e/€m. Sa politique d'exclusion sectoriel est également parmi les plus avancées.



Pilier Social

Sur le plan social/sociétal (40% de la note), AXA se situe au-dessus de la moyenne de son secteur, notamment en matière de développement du capital humain et d'accès aux services financiers, même si certaines dimensions restent perfectibles. En ce qui concerne la gestion du personnel, le groupe s'emploie à fidéliser les employés, à travers des enquêtes annuelles de satisfaction et une couverture étendue d'avantages non salariaux.

Le groupe propose des programmes de formation et des plans d'actionnariat salarié quoiqu'ils semblent un peu en retrait par rapport aux meilleures pratiques du secteur. Sur le volet social lié aux produits, AXA a identifié des opportunités liées au vieillissement de la population et en a fait un axe clé de développement, en particulier via sa Business Unit Santé qui affiche une progression du résultat de 14% en 2025.

AXA joue également un rôle dans l'inclusion financière, en développant des produits d'assurance inclusive et des programmes de littératie financière, en particulier dans les marchés émergents et auprès de populations sous-servies. Le groupe développe des initiatives en matière de micro-assurance, de canaux de distribution alternatifs (digital, partenariats) et de programmes de sensibilisation financière.

AXA est fortement exposé aux enjeux de confidentialité et de sécurité des données, du fait de la nature de ses activités et des volumes de données personnelles traitées. Le groupe dispose d'une politique de protection des données couvrant l'ensemble de son activité, de programmes de formation de tous les employés et de contrôles réguliers de sécurité (audits externes au moins tous les deux ans), ainsi que de mécanismes pour gérer les incidents de cybersécurité.

Pilier Gouvernance

Sur le plan de la gouvernance (30% de la note), AXA se situe un peu au-dessus de la moyenne de son secteur. L'indépendance des membres du Conseil d'Administration est largement assurée, et les rôles de Président du Conseil et de Directeur Général sont bien distincts. Néanmoins, on déplore que certains administrateurs cumulent plusieurs mandats dans d'autres grandes sociétés cotées, ce qui pose la question du risque de "sur-engagement" et de moindre implication.

Par ailleurs, les femmes sont très bien représentées au Conseil avec un taux de 54%. Il y a bien un comité d'audit indépendant mais le comité de rémunération ne l'est pas. AXA dispose d'une politique détaillée de lutte contre la corruption et le blanchiment, d'un dispositif de lanceurs d'alerte offrant une protection contre les représailles, et réalise des audits réguliers des standards éthiques. Le groupe ne fait l'objet d'aucune controverse majeure récente en la matière.

Enfin, la gouvernance de l'investissement responsable est bien structurée : AXA a mis en place des lignes directrices de groupe contraignantes en matière d'investissement responsable couvrant tous les aspects PRI/ESG, avec des critères d'exclusion explicites, une équipe d'analystes ESG dédiée, et une politique détaillée d'engagement actionnarial. Le groupe est signataire fondateur des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et membre de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

AXA SA est éligible au fonds de notre gamme grâce à de très bonnes pratiques environnementales, à une large prise en compte des critères ESG, au souci de développer l'accès de la population aux services financiers et à une bonne gouvernance. Un renforcement de la gestion du personnel dans le but de retenir au mieux les talents serait un plus.



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Données extra-financières au 31/03/2026

Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.79	7.54	6.16	6.93	90.64%
Univers d'investissement (2)	6.08	6.23	5.87	6.51	97.76%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) 40% MSCI EMU + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM + 10% ESTR

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).

Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	64.8	73.37%
Univers d'investissement (2)	97.8	58.03%

(2) 40% MSCI EMU + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM + 10% ESTR

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO₂ / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO₂ / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

Position du FCPE (1)

Libellé	ESG	Poids
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FU	6.74	66.67%
HSBC SRI EUROLAND EQUITY	7.01	19.19%
HSBC INVESTMENTS HSBC SUSTAINA	6.56	5.42%
HSBC INVESTMENTS HSBC SRI MONE	6.57	0.00%

(1) Périmètre des positions notées



Informations importantes

Indices de marché

Indices Bloomberg Barclays et données associées, Copyright © 2026 Bloomberg Index Services Limited, Bloomberg Finance LP, leurs filiales et/ou concédants de licences («Concédants»). Utilisé avec autorisation. Tous droits réservés. Les concédants ne fournissent aucune garantie concernant l'utilisation ou la confiance accordée en de telles données et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.msicbarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion. HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 13/04/2026.

Copyright © 2026. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Durée de placement recommandée

4 ans

Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM + 10% ESTR

Affectation des résultats

(FC): Capitalisation

*Date de début de gestion

20/12/2004

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(FC): HDRSF